PROVINCE DE QUÉBEC MRC D'ARTHABASKA MUNICIPALITÉ DE MADDINGTON FALLS

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 03 DÉCEMBRE 2024

Procès-verbal de la séance extraordinaire de la municipalité de Maddington Falls, tenue le 03 décembre 2024, à 18h45, à l'édifice municipal.

Monsieur le maire, Patrice Morin préside cette séance et les conseillers suivants sont présents, tous formant quorum :

Mme Chantal Bilodeau - conseillère siège no 1 Mme Eve-Lyne Marcotte - conseillère siège no 2 Absente Mme Denise Houle - conseillère siège no 3 M. Éric Girard - conseiller siège no 4 M. Gaétan Légaré - conseiller siège no 5 M. Bernard Philipps- conseiller siège no 6

Est également présente :

Mme Mélanie Berthelette, directrice générale, greffière-trésorière agissant à titre de secrétaire de la séance.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE 2024-12-162

La séance est déclarée ouverte à 18 h 45

2. SIGNIFICATION L'AVIS DE CONVOCATION

Le conseil constate et mentionne que l'avis de convocation de la séance extraordinaire du 03 décembre 2024 a été signifié, tel qu'il est requis par le Code municipal du Québec, à tous les membres du conseil.

2024-12-163 3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur proposition de Madame Denise Houle Appuyée par Monsieur Éric Girard

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour



MUNICIPALITÉ DE MADDINGTON FALLS

Séance extraordinaire du conseil municipal du 3 décembre 2024 à 18h45

- Ouverture de la séance
- Signification de l'avis de convocation
- 3. Adoption de l'ordre du jour
- 4. Budget 2025
- Plan triennal en immobilisations 2025-2026-2027 5.
- Période de questions sur les sujets de la séance uniquement
- Clôture et levée de la séance

Adoptée

2024-12-164 4. BUDGET 2025

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité doit adopter un budget pour le prochain exercice financier;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de Monsieur Éric Girard Appuyé par Monsieur Bernard Philipps

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'adopter le budget suivant pour l'exercice financier du 1er janvier au 31 décembre 2025 :

RECETTES	-
Taxes sur valeur foncière (Taxes foncières générales et taxes règlement d'emprunt)	373 978.25 \$
Taxes pour services municipaux (Taxes matières résiduelles, fibre optique et vidange de fosses septiques)	79 870.00 \$
Transferts (Toutes les subventions et sommes à recevoir du gouvernement tel que la péréquation)	678 579.97 \$
Services rendus (Revenus de location de la salle, revenus divers)	14 485.00 \$
Imposition de droits (Droits sur les mutations immobilières, dérogations mineures, permis de construction,)	8 970.00 \$
Autres revenus (Commandites, intérêts sur placement, intérêts sur arrérages de taxes,).	8 000.00 \$
TOTAL	1 163 883.22\$
DÉPENSES	
Administration générale	260 161.04 \$
Sécurité publique	110 119.00 \$
Voirie	230 429.78 \$
Hygiène du milieu	94 682.00 \$
Santé et bien-être	7 964.00 \$
Urbanisme et développement	36 514.00 \$
Loisirs et culture	15 741.00 \$
Frais de financement	355 272.40 \$
Sous-total Sous-total	1 110 883.22 \$
CONCILIATION À DES FINS FISCALES	
Amortissement – Immobilisation – Dette – Investissement– Surplus	53 000.00 \$
(Un montant de 343 135 \$ est investi dans les immobilisations)	
TOTAL	1 163 883.22\$

Adoptée.

2024-12-165 5. PLAN TRIENNAL EN IMMOBILISATIONS 2025-2026-2027

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité doit adopter un plan triennal en immobilisation pour les trois prochaines années;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de Monsieur Gaétan Légaré Appuyée par Monsieur Éric Girard

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'adopter le plan triennal en immobilisation suivant pour les années 2025-2026-2027 :

ANNÉE 2025		
TOTAL DES INVESTISSEMENTS POUR L'ANNÉE	53 000\$	
Urinoir sans eau Falcon	3 000 \$	
Camion pour la voirie	50 000 \$	

ANNÉE 2026	
TOTAL DES INVESTISSEMENTS POUR L'ANNÉE	505 000 \$
Dôme pour le sable et le sel	100 000 \$
Travaux de voirie – Nouvelle TECQ – asphaltage	300 000 \$
Entrée électrique pour le garage municipale	5 000 \$
Tracteur	100 000 \$

ANNÉE 2027		
TOTAL DES INVESTISSEMENTS POUR L'ANNÉE	350 000\$	
Asphaltage de la piste piétonnière	30 000 \$	
Travaux de voirie – Nouvelle TECQ – Asphaltage	300 000 \$	
Rénovation des salles de bains	20 000 \$	

6. PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LES SUJETS DE LA SÉANCE UNIQUEMENT

2024-12-166 7. LEVÉE DE LA SÉANCE

CONSIDÉRANT QUE tous les points à l'ordre du jour ayant été étudiés et discutés;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de Monsieur Bernard Philipps

Adoptée

Patrice Morin, Mélanie Berthelette,
Maire Directrice générale, greffière-trésorière

Je, Patrice Morin, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Signé à Maddington Falls le 15 janvier 2025

Que la séance soit levée à 19 h 04